

AMAP'AUNIS

fraises des Petites Chaumes

Contrat d'engagement AMAP saison du **01/05/2017** au **30/09/2017**

Il est convenu ce qui suit entre :

D'une part le « souscripteur » :

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° de tel :

Email :

D'autre part, le « paysan partenaire » : Cédric GENTY

La Ferme des Petites Chaumes, 3 rue des Bois -Les petites Chaumes- 17700 SURGERES

Tél : 06 61 205 205

Engagement Commun : Le souscripteur et le paysan partenaire s'engagent à

- Prendre connaissance et respecter : **la charte des AMAP**
(http://miramap.org/IMG/pdf/charte_des_amap_mars_2014-3.pdf)
- Etre solidaire dans la pénurie de la production comme dans l'abondance et dans les aléas (intempéries, maladies)
- Informer les organisateurs des éventuels problèmes rencontrés,
- Participer autant que possible aux réunions ou rencontres conviviales

Les fraises et autres produits de Cédric sont à récupérer chaque jeudi au lieu de livraison :
2, rue Neuve, à Marlonges, 17290 CHAMBON, entre 18H et 19H.

Engagement du paysan partenaire : le paysan partenaire s'engage à une livraison hebdomadaire sur une durée de 5 mois.

- Livrer les produits commandés au jour et à l'heure convenue.
- Les fraises et autres produits livrés doivent être de son exploitation, d'agriculture biologique.
- Informer ses partenaires en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute l'activité : problèmes climatiques graves, maladies.
- Prendre en compte les remarques et les besoins du souscripteur ; dans le cas où il ne pourrait pas satisfaire à une demande il en expliquera les raisons,
- S'investir dans la vie associative : accueillir les membres de l'association sur son exploitation, être disponible auprès du souscripteur afin d'expliquer son travail.

Engagement du souscripteur : le souscripteur s'engage à :

- Être à jour du règlement de sa commande (encaissement des chèques le 1^{er} mercredi du mois concerné)
- Venir retirer sa commande lors de la distribution des paniers ou la faire récupérer par une personne de son choix. En cas d'oubli, les produits ne seront pas remboursés.
- Participer dans la mesure du possible à l'organisation.

Modalités de paiement : Chèques à l'ordre de Cédric GENTY

Choix du règlement : en 1 x€

: en 2 x€

: en 3 x€

Date et signature du souscripteur :

Date et signature du producteur :